

<http://lipietz.net/Debattre-avec-gravite-des-permis-d-emission>

Vert-Contact n°559

Débattre avec gravité des permis d'émission

- Vie publique - Articles et débats -



Publication date: samedi 18 mars 2000

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Vénézuéla, Mozambique, Madagascar ? chaque mois qui passe chasse la catastrophe climatique " historique " du mois précédent. La France s'offre deux tempêtes " millénaires " en trois jours ! Et ce n'est qu'un début. Le climat est ébranlé par l'effet de serre dégagé par notre modèle de développement. Et nous tergiversons, chipotons.

En 1992, on disait " c'est pas prouvé ", aujourd'hui, OK, c'est prouvé, mais on ergote sur les moyens de ceinturer le monstre. " Les pollutaxes ? ? c'est faire payer les pauvres ". " Les permis d'émission ? C'est donner aux industriels le droit de polluer ". Pendant ce temps, tout le monde pollue tranquille, et le Tiers Monde trinque. Si on discutait un peu sérieusement ?

Le fond de tout, c'est la prise de conscience, qui amènera chacun à s'auto-limiter au maximum. N'empêche qu'il vaut mieux prévoir qu'il y aura des récalcitrants. Mettre des limites à la soif du lucre fondé sur le pillage de la planète, c'est le rôle de l'État. D'abord, il peut encourager la vertu en finançant des alternatives : transport en commun, économies d'énergie ? Hélas, il faut aussi dissuader de polluer. Deux familles de mesures disponibles : réglementaires et financières. On peut soit attribuer à chacun une limite sur le droit à produire de l'effet de serre, soit taxer chacun quand il en produit. En fait on combinera les deux.

Ainsi, l'accord de Kyoto attribue à chaque pays développé un maximum permis d'émission de gaz à effet de serre pour l'an 2010 : instrument " réglementaire ". Mais on pourra en acheter aux voisins instrument " financier ". L'Europe, pour tenir dans son quota, s'oriente vers la mise en place d'une pollutaxe. Et le Premier ministre vient de proposer qu'en France, les industries grosses consommatrices d'énergie (verre, ciment, papier, acier ?) se voient limitées par la méthode du quota. Mais une cimenterie qui aura épuisé son quota en novembre, au lieu de fermer en décembre, pourra acheter le reliquat d'une aciérie qui n'en a plus besoin parce qu'elle vient de changer de machine. Pour la cimenterie, cela reviendra à payer " en gros " une pollutaxe, au lieu de la payer à la tonne de fuel.

" *Ciel ! Un marché de droits de polluer ! On veut marchandiser notre vie !* " hurlent ceux qui n'hésitent pas à acheter de l'essence ailleurs que chez Total (et donc du droit de polluer). Soyons sérieux. Ce droit, nous l'avons pris depuis la révolution industrielle. On estime que l'humanité ne dérèglerait pas le climat si chacun n'émettait dans l'atmosphère que 500 kg de carbone par an. Voilà ce à quoi nous avons " droit ". En France, nous en émettons 2000. Aux USA : 5000. Au Bangladesh : 60.

Commençons par nous imposer de redescendre à 500. Par la méthode des quotas, de l'écotaxe, ou les deux. Le vrai problème, c'est de fixer aux industriels des quotas sévères. Et de les contrôler. Le reste est technique fiscale.

Quant à la marchandisation de la vie, luttons contre elle là où elle menace vraiment : sur les semences, la génétique, ou sur le corps prostitué des femmes.